

## **DÉVOILEMENT D'UN RAPPORT SUR LES GELS HYDROALCOOLIQUES : LA MISE À JOUR DE LA LOI SUR LES CHIMISTES PROFESSIONNELS EST NÉCESSAIRE DANS LE DISCOURS D'OUVERTURE DU PREMIER MINISTRE**

**Montréal, jeudi 14 octobre 2021** – L'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) dévoile aujourd'hui son rapport sur la production de solutions hydroalcooliques en contexte de crise sanitaire. Dans l'intérêt supérieur de la protection du public, l'Ordre recommande fermement de renforcer les politiques d'approvisionnement du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière de solutions hydroalcooliques. De plus, il souligne la nécessité qu'un chimiste supervise ou encadre toute activité de production de tels produits désinfectants pour les mains. Enfin, plus que jamais, l'Ordre réitère l'urgence de moderniser la *Loi sur les chimistes professionnels*, dont le caractère désuet nuit à la protection du public.

« L'Ordre des chimistes du Québec est très fier d'annoncer la publication de cet important rapport pour la gestion publique d'une crise sanitaire sans précédent. Il va sans dire que notre prise de position officielle concernant la production de solutions hydroalcooliques expose plusieurs enjeux de taille à l'égard de la protection du public. Afin de remédier à la situation, l'Ordre des chimistes propose une série de recommandations et exige des actions immédiates. Nous faisons aujourd'hui appel au premier ministre du Québec, M. François Legault, de sorte que la modernisation de la *Loi sur les chimistes professionnels* fasse partie intégrante du discours inaugural qu'il livrera le 19 octobre prochain. C'est urgent et son gouvernement doit agir en conséquence », affirme le président de l'OCQ, M. Michel Alsayegh.

Interpellé par la situation mise en lumière dans l'espace public en octobre 2020, ainsi que par les nombreux appels de citoyens inquiets à la suite de l'utilisation de solutions hydroalcooliques potentiellement non conformes aux règles relatives à une production sécuritaire et à l'obtention d'un produit de qualité, l'OCQ a amorcé en octobre 2020 une enquête sur la production et la mise en marché de solutions hydroalcooliques dans le cadre de la crise sanitaire générée par la pandémie à coronavirus (COVID-19). Le rapport publié aujourd'hui fait état de ses conclusions.

Vous pouvez consulter le rapport au lien suivant : <https://www.ocq.qc.ca/public/rapport-sha/>

### **À propos de l'OCQ**

L'Ordre des chimistes du Québec compte près de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. L'Ordre des chimistes du Québec fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du *Code des professions* en 1973.

**Source** : Ordre des chimistes du Québec (OCQ)

### **Renseignements :**

Charles Brière-Garneau, 450 822-5656

Robby Desjardins, 450 421-4578

[medias@lorangebleue.biz](mailto:medias@lorangebleue.biz)